

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, X. — GLANES DE LA SEMAINE. — DE L'AFFAIBLISSEMENT DES CARACTÈRES, D. Meynis. — LES FRUITS DE L'ARBRE, Martial Ferré. — LE CHOMAGE DES TISSEURS LYONNAIS, Frank Yorett. — FEUILLETON, Paul de Lascaux. — LA FRANC-MACONNERIE ET LA RELIGION, Némé. — L'OPINION PUBLIQUE, Ozon. — EMBARRAS FINANCIERS. — LE CITOYEN BRIALOU ET SES HUITRES, Boisvert. — UNE FÊTE RELIGIEUSE. — SAINT-DENIS DE LA CROIX-ROUSSE, Jean Louis. — VARIÉTÉS, E. R.

BULLETIN POLITIQUE

C'est au milieu de l'indifférence générale qu'a eu lieu mardi la rentrée du Parlement, et nos députés ou sénateurs eux-mêmes n'attachaient pas sans doute grande importance à la reprise de leurs travaux, car au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, une bonne partie des sièges étaient vides, attestant que leurs titulaires avaient préféré leurs dernières journées de villégiature aux séances plus ou moins monotones que leur promet la triste politique de M. Ferry.

Nous sommes loin des premières années du régime parlementaire, où la rentrée des Chambres excitait toujours dans le pays une véritable agitation, et où le peuple entier se passionnait pour les moindres débats portés à la tribune. Les temps sont bien changés. Ce qu'on a dit du Congrès s'appliquerait à bon droit au parlementarisme actuel, c'est une comédie. En réalité, c'est M. Ferry qui gouverne seul en France, et y exerce un pouvoir souverain. Fort de la majorité absolument servile dont il dispose à son gré dans l'une et l'autre Chambre, il fait la paix ou la guerre, remplace les ministres, entre en négociations avec les chancelleries européennes, sans que personne contrôle ses actes, ou songe, autrement que par des critiques impuissantes, à mettre le moindre obstacle à l'exercice de cette nouvelle dictature. Du président de la République, il n'est pas question davantage que du Grand Turc, et si le Trésor n'avait chaque mois 100.000 francs à déboursier pour l'entretien de sa coûteuse personne, on pourrait s'imaginer que M. Grévy a disparu insensiblement de la scène politique. M. Ferry d'ailleurs n'a eu garde de ne pas profiter de cette liberté d'action complète que l'apathie générale lui a laissée. Il a, depuis un an, tant et si bien agi, accumulé de telle façon fautes sur fautes, qu'aujourd'hui notre situation est vraiment déplorable, et qu'il ne serait peut-être pas facile de trouver un homme consentant à prendre sa succession et à assumer la responsabilité de toutes les conséquences désastreuses de sa politique.

M. Ferry est donc au pouvoir, sans que personne tienne beaucoup en ce moment à le remplacer. Mais s'il n'a pas à lutter contre les compétitions, il a dans la guerre chinoise, dans la crise économique et dans le déficit budgétaire toujours croissant, des ennemis autrement redoutables, qui, plus tôt qu'on ne le pense, pourraient bien amener la chute de son ministère.

Il comprend si bien que là est le véritable danger, qu'il éprouve le besoin de s'entourer de collègues plus énergiques, et si M. Rouvier vient de remplacer au commerce M. Hérisson, c'est parce qu'il est réputé plus fort et plus capable de lutter dans la crise prévue par le président du conseil. Mais quelques efforts qu'il fasse, il est dès à présent certain que M. Ferry, malgré sa ténacité, ne pourra se maintenir aux affai-

res. Les événements se précipitent et l'emporteront avec eux. En Chine, nos succès mêmes sont une cause d'affaiblissement, et ce n'est pas par des escarmouches glorieuses mais inutiles qu'on amènera à composition la diplomatie du Céleste Empire. Il eût fallu dès le début frapper un grand coup, et envoyer pour cela des troupes nombreuses et disposer de beaucoup d'argent. C'était peut-être, il est vrai, un corps d'armée à mobiliser et des crédits énormes à demander aux Chambres; M. Ferry, dans un intérêt électoral, a voulu l'éviter, et par ses atermoiements reculer au moins la difficulté qu'il ne pouvait résoudre. C'est le système opportuniste, mais ensuite, que sera l'avenir. Les événements seuls nous le diront. X.

GLANES DE LA SEMAINE

Rome. — N. T. S. P. le Pape a daigné nommer, par billet de la secrétairerie d'Etat, le R. P. Albert Guglielmotti, dominicain, et Mgr Louis Galimberti, consultants de la commission cardinalice des études historiques.

Sa Sainteté, par billet de la même secrétairerie d'Etat, a désigné le comte Alphonse Moroni et le chevalier Auguste Goretti, gardes-nobles, pour porter, en qualité de courriers extraordinaires, le premier à Mgr l'archevêque de Vienne, le second à Mgr l'archevêque de Séville, la nouvelle de leur promotion au cardinalat, dans le prochain consistoire.

Souvenirs, expiation. — Jeudi dernier, 16 octobre, 91^e anniversaire de la mort de la Reine Marie-Antoinette, des messes ont été dites à Paris, à l'église de la Madeleine, la chapelle expiatoire ayant été fermée l'année dernière, comme on le sait, par l'autorité administrative.

Famille Royale. — Le baptême du prince Ferdinand d'Orléans est fixé au 26 octobre.

La cérémonie aura lieu au château d'Eu.

Œuvre du vœu National. — Les recettes, pour le mois de septembre, se sont élevées à la somme de 139.660 fr. 50 c. La somme disponible, à la même époque, est de 1.145.003 fr. 65 c.

En 1873, et au nom de la France, l'assemblée a fait un vœu. Il nous appartient à tous d'aider à l'accomplissement de cette promesse par nos dons, par nos prières.

Nous engageons vivement les personnes qui veulent le relèvement de la France, à se rappeler cette œuvre de régénération.

Sursum corda. — Dimanche dernier a eu lieu à la Grande-Chartreuse une de ces fêtes dont seule l'Église a le privilège de relever l'éclat par la grandeur de ses cérémonies. C'était au monastère même qu'avait lieu le sacre de Mgr Jourdan de la Passardière par M. Fava, assisté de Mgr Cotton, évêque de Valence, et de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

C'est l'éminent évêque de Grenoble qui a demandé à Sa Sainteté la dignité épiscopale pour le nouvel évêque titulaire de Rosea.

Pour les Révérends Pères, cette fête a été un allègement à leur légitime douleur de la perte du Père Dom Augustin, victime de l'accident terrible, dont nos confrères ont rendu compte.

L'enquête économique. — MM. Clémenceau et Germain Casse, délégués de la commission des Quarante-Quatre à Anzin; MM. Floquet et Langlois, délégués de la même commission à Lyon et à Saint-Etienne, sont rentrés à Paris.

La section de l'Industrie de la commission des Quarante-Quatre sera convoquée pour mercredi, afin d'entendre les conclusions de ces délégués.

Beaucoup de promenades, des paroles, des promesses, tels seront les résultats donnés par ces prôneurs qui ne connaissent pas seulement les questions les plus élémentaires du problème qu'ils prétendent résoudre.

Vive la Commune ! — Ce cri a été poussé lundi dernier à la réunion des Folies-Bergères, à la suite de la proposition faite par un des orateurs d'aller trouver un propriétaire qui veut être payé, ou qui, à l'exemple donné par le gouvernement il y a quelques années, menace d'expulser.

Ce n'est donc plus la vraie misère qui se plaint, et, ainsi que nous le disions la semaine dernière, on revient aux revendications du socialisme.

Vous avez cru, Prud'hommes bourgeois, qu'une petite guerre à Dieu vous poserait, que vous satisfaites et repus tout était pour le mieux, et qu'au besoin le gendarme vous garantirait contre ce que vous appelez la plèbe.

Aujourd'hui on réclame à la ville ses palais, ses églises afin de se réunir et péroter. Aux propriétaires on leur dit d'attendre; demain on leur dira de se soumettre ou de se démettre, et la Commune vous prendra ce que vous ne voulez plus donner.

Mais votre orgueil triomphe, bons bourgeois, vous ne vivez plus sous le régime des curés; le progrès a marché, et grâce à vous, à vos doctrines, l'émancipation est un fait accompli, nous voilà revenus à la barbarie.

Marseille. — Il y a trois ans, le maire de Marseille prit un arrêté ordonnant la suppression des emblèmes religieux dans les écoles primaires publiques. Aussitôt Mgr l'Évêque adressa à M. le Préfet une lettre respectueuse lui demandant d'user de son autorité pour s'opposer à l'exécution de cet arrêté. En même temps une pétition couverte de vingt mille signatures de pères de famille vint appuyer et fortifier la protestation de Mgr l'Évêque et M. Poubelle, faisant droit à ces justes réclamations annula l'arrêté municipal. Aujourd'hui, le protestant Cazelles, nouveau préfet, méprisant les vœux et les désirs de la classe honnête, s'est empressé d'obtempérer aux clameurs de la voyoucratie. Le sacrifice est consommé, nos écoles n'ont plus aucun emblème religieux.

Serait-ce pour nos athées le corollaire de ces belles manifestations de foi que nous avons vues pendant l'épidémie, et obtenant de Dieu la cessation du fléau.

C'est révoltant. — La fête des Tuileries au profit des cholériques, annoncée à grand orchestre comme fête de charité, n'aura été de la part de nos républicains humanitaires qu'une spéculation malpropre et odieuse sur une calamité publique et sur la charité.

Cette fête a produit près de 150.000 fr. Ce chiffre n'a peut-être pas été atteint, mais on a dépassé celui de 145.000 fr. Or, sur cette somme, les malheureux pour lesquels cet argent a été donné, ne toucheront que 30.000 fr. Le reste, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, se trouve entre les mains de je ne sais trop qui.

C'est là une chose tellement indigne et révoltante, qu'on sent le cœur se soulever de dégoût et de mépris, rien que d'y penser.

Provençal, je la signale à l'indignation et au mépris de mes compatriotes, nombreux à Lyon, afin qu'ils sachent à quel prix l'opportunisme s'est chargé de s'intéresser au sort de nos pauvres cholériques.

Bruits de coulisses. — Les nouvelles que rapportent de leurs départements les sénateurs et députés de la gauche sont loin d'être favorables à la République. Le mécontentement contre le régime actuel grandit chaque jour. M. J. Ferry a été informé de ces dispositions, et il n'a pas réussi à cacher sa désillusion.

Allemagne. — A Brandebourg des scènes d'une extrême violence se sont produites à une réunion de nationaux libéraux, à laquelle assistaient de nombreux socialistes. La police, secondée par la troupe, a dû intervenir. Plusieurs agents ont été grièvement blessés à coups de pierre.

Québec. — La dynamite fait son apparition au Canada. Une explosion a eu lieu dans le nouveau palais du Parlement; elle a causé de grands dégâts. La secousse a été ressentie dans toute la ville.

Appétit de l'ogre allemand. — M. de Bismarck aurait dit, en parlant de la crise belge : « Il ne me déplairait pas que la Belgique fût en république. » Ce propos mérite d'être rapproché du coup d'œil de convoitise jeté sur la Hollande par le chancelier allemand.

Ce serait prudent. — Il paraît que, si l'apaisement s'est fait tout d'un coup en Belgique, après les troubles de ces derniers temps, cela est dû à un mot d'ordre des Loges, qui ne se sentaient pas prêtes pour frapper le grand coup.

La Librairie Nationale publie une brochure intitulée : « Le Comte de Paris et son droit. » C'est une étude à la fois très courte et très complète, appuyée sur des documents diplomatiques, sur des arguments juridiques, sur des témoignages, dont quelques-uns sont inédits, et enfin sur les traditions nationales; c'est, en quelques pages, le résumé de l'histoire monarchique de la France, avec sa conclusion légitime dans la reconnaissance du droit héréditaire en la personne de Philippe, Comte de Paris.

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. Faure, vicaire à Notre-Dame de Saint-Étienne, est nommé curé de Bibost, en remplacement de M. Rivory, démissionnaire.

M. Charlot, vicaire à La Fouillouse, a été nommé vicaire à Notre-Dame de Saint-Étienne.

M. Leschelier, vicaire de Saint-Cyr de Valorge, a été nommé vicaire de Vougy.

DÉCÈS

† M. Janisson, ancien curé de Saint-Sauveur, est décédé à Valbenoite, dans sa soixante-douzième année.

Paris, 30, avenue Victor Hugo. Prix : 30 cent.

De l'Affaiblissement des Caractères

Au nombre des principaux signes de notre décadence comme nation, il faut mettre l'affaiblissement des caractères; tout le monde reconnaît que nous n'avons plus l'énergie de ceux qui nous ont précédés, quelle en sont les causes? on peut, ce nous semble, les réduire à trois : Le dépérissement de la foi, l'oubli des traditions qui impliquent le culte de l'honneur, le défaut d'éducation virile.

Des croyances fortes font les hommes forts. Pour former un noble caractère, il faut, avant tout, la foi. Il faut être disposé au sacrifice même de sa vie si le devoir l'exige; mais il n'y a pas de devoirs pour celui qui ne croit à rien. Voilà pourquoi c'est parmi les chrétiens que se trouvent les plus grands caractères, car ils connaissent leurs devoirs; ils savent que l'œil de Dieu est toujours ouvert sur leurs actes et ils attendent une récompense plus sérieuse que des distinctions passagères ou des applaudissements fugitifs.

Nous ne nierons pas que quelques hommes puissent être doués d'une énergie toute naturelle; mais si cette énergie n'est pas au service

des croyances raisonnables, elle sera l'énergie du tigre, et ne servira, le plus souvent, qu'à assourdir de mauvais instincts. L'histoire n'en fournit que trop de preuves.

Le culte des traditions, à son tour, sert merveilleusement à former les grands caractères. Qu'est devenu ce culte de nos jours ? qui pense aux actions de ses ancêtres et y cherche une règle de conduite ? Cependant, les nations, comme les familles, ne peuvent faire abstraction du passé, car les générations des hommes ne sont pas isolées les unes des autres, mais elles se mêlent comme les anneaux d'une même chaîne.

Le culte des traditions entretient celui de l'honneur, or l'honneur est comme l'avant-garde du devoir. C'est ce sentiment qui fait repousser jusqu'à l'ombre même d'une faute ; c'est une fleur délicate qui se fane dès qu'on la touche. Quand on perd le sentiment de l'honneur, on n'a plus pour guide que l'intérêt et ce guide n'est pas sûr. Les lois de l'honneur négligées, on oublie bien vite les règles mêmes de la justice. Plus un peuple a le sentiment de l'honneur, plus il s'élève ; à toutes les époques remarquables de notre histoire ce sentiment a joué un grand rôle.

L'honneur se personnifiait dans Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche et l'on citera toujours avec éloge la lettre écrite par François 1^{er} à sa mère, après la bataille de Pavie, lettre dont les termes venus jusqu'à nous peuvent n'être pas entièrement exacts, mais qui renfermaient du moins cette noble pensée, digne des sentiments chevaleresques du monarque : « Tout est perdu fors l'honneur. »

Un jour, Louis XIV dit à un vieil officier : « Je me félicite de vous prévenir que votre pension a été fixée à six mille livres. — Sire, répond l'officier, je remercie votre Majesté, mais la croix de Saint-Louis me paraîtrait bien préférable. — Certes je le crois bien, reprit le Roi. » Ainsi, un vieux guerrier mettait une distinction honorifique au-dessus des avantages que l'argent pouvait lui procurer et le grand Roi trouvait cela naturel.

Lorsque, au commencement de ce siècle, Napoléon 1^{er} entreprit de restaurer l'ordre social en France, il n'eut garde de négliger un mobile aussi puissant que le sentiment de l'honneur, et, pour le ressusciter plus vite dans les âmes, il institua un ordre auquel il en donna le nom. Si, pour ménager quelques préventions révolutionnaires, il voulut que le signe distinctif de cet ordre fut une étoile, par la force des choses le nom de Croix d'honneur prévalut ; car la croix est le symbole de tous les dévouements.

C'est l'honneur qui enfante les grands actes de courage ; c'est lui qui donne sa valeur au drapeau et qui fait que des milliers de soldats sacrifient leur vie pour sa défense. L'honneur, a-t-on dit, se conserve surtout dans les camps, parce que la vie militaire est une vie de dévouement et de sacrifice. Mais l'armée n'en est pas seule dépositaire ; la magistrature, le négoce, le clergé, tous les rangs de la société peuvent en offrir des exemples.

Le sentiment dont il s'agit s'est malheureusement affaibli, depuis un certain nombre d'années. Les causes de cette défaillance sont multiples ; la première est l'affaiblissement de la foi. Qu'est-ce que l'honneur sans croyances ? Nous ne cesserons de le dire, quand on hésite sur le devoir, l'honneur n'est plus qu'un vain mot.

Nous avons parlé, enfin, d'une éducation virile. Pourquoi les populations des campagnes ont-elles, en général, plus d'énergie que

celles des villes ? N'est-ce pas parce que les enfants sont élevés avec moins de mollesse ? Dans la classe moyenne surtout, les soins sont poussés à l'extrême et se prolongent bien au delà du premier âge. Quand l'époque des études sérieuses est venue, on veut qu'un enfant trouve partout le confortable auquel il a été habitué dans sa famille ; il lui faut une nourriture de choix, un local soigneusement défendu contre les rigueurs de l'hiver ; une succession de fêtes, de concerts, de distractions qui, plus tard, deviendront pour lui un besoin.

Et maintenant, nous pourrions dire que les trois causes de décadence signalées sont venues d'une source unique, la trop grande abondance des richesses. Le *vix divitiis* est vrai pour les peuples comme pour chaque homme en particulier. C'est par là que les nations périssent, si elles ne savent pas faire un bon et utile emploi de leurs richesses. Rome avait conquis le monde, et lorsqu'elle se fut enrichie de ses dépouilles, les mâles vertueux qui avaient amené ses succès disparurent ; ses légions ne furent plus invincibles, l'esprit militaire même s'évanouit ; il fallut confier en grande partie la garde des frontières aux barbares, sous les coups desquels l'empire finit par tomber, comme un édifice dont on a miné les bases.

Les nations modernes, il est vrai, ont un avantage immense sur les peuples de l'antiquité ; c'est la religion chrétienne qui apprend à employer ses richesses pour le bien. Mais si, au lieu de se rapprocher de ses préceptes divins on s'en éloigne, où sera le remède ?

Dieu qui, depuis le baptême de Clovis, s'est servi de la France pour l'accomplissement de ses desseins sur le monde, à ce point que l'on a pu dire *Gesta Dei per Francos*, aura pitié de nous ; ses châtimens, espérons-le, finiront par nous faire comprendre qu'en dehors de l'observation de ses lois, il n'y a pour les peuples que misère et ruine. Rappelons-nous donc les exemples de nos ancêtres, soyons chrétiens comme eux ; notre pays redeviendra alors ce qu'il fut jadis, et le titre de grande nation pourra lui être donné de nouveau.

D. MEYNIS.

Les Fruits de l'Arbre

Parmi les acteurs des scènes scandaleuses dont l'église Saint-Nicolas-des-Champs a été le théâtre la semaine dernière, les journaux de Paris ont signalé un certain nombre de pupilles des bataillons scolaires. Ces galopins, paraît-il, n'étaient pas les moins enragés à jeter des pierres dans les vitraux et à crier : « A bas la calotte ! » Ce seul fait en dit plus long que tout le reste sur la jolie éducation qu'on donne à ces petits messieurs-là. Jules Ferry appellera peut-être encore cela de la *neutralité*. Cette neutralité ressemble pour le moins autant à l'hostilité que la politique des gages qui fait bombarder les ports et couler les flottes ressemble à la guerre.

Mais tel est l'esprit de parti qu'on verra encore des républicains juger correcte la conduite de ces polissons. Laissez faire, républicains mes amis, laissez faire et vous verrez les briseurs de vitraux d'aujourd'hui briser vos vitres à vous demain et crier : « A bas les bourgeois ! » tout comme ils crient : « A bas la calotte ! » De quel droit prétendriez-vous être

plus respectés que vous ne respectez les autres ?

Un mot maintenant aux familles honnêtes qui sont encore assez aveuglées pour envoyer leurs enfants recevoir l'éducation dont les effets sont ci-dessus mentionnés. Commencez-vous à voir, braves gens, qu'en apprenant à vos enfants à se passer de Dieu, on leur apprend aussi à se passer de bien d'autres choses ? Aux fruits on juge l'arbre, n'est-ce pas ? Si vous voyiez quelque jour une troupe de vauriens briser vos clôtures, pénétrer chez vous, souiller vos appartements, que diriez-vous de ces gaillards là ? Ils ne feraient ni plus ni moins que les écoliers parisiens qui ont pris part au scandale de Saint-Nicolas-des-Champs. Et puis parlez après cela de la discipline dont on inculque si bien le sentiment dans les bataillons scolaires ! Les bataillons scolaires, sachez-le bien, c'est l'œuvre de la Franc-Maçonnerie. Elle s'en vante. Ils ont été inventés pour empêcher l'enfant, le jeudi, d'apprendre ses devoirs religieux, et le dimanche, de les accomplir.

Et les Francs-Maçons ne s'en cachent pas. Pendant la semaine on ne parle pas de Dieu à l'école, et le jeudi et le dimanche, on s'arrange pour que l'enfant n'en entende pas parler à l'église.

Pères et mères de famille, l'enfant élevé sans Dieu sera un homme sans respect pour rien de ce qui est respectable. Les événements commencent à le prouver. Il ne respectera pas plus le quatrième commandement que le huitième. Il ne les connaît point. Du moment que Dieu n'est qu'une hypothèse, je vous laisse à penser ce que valent les lois divines.

Ainsi donc, pères et mères, avisez pendant qu'il en est temps encore. Mais il n'est que juste temps. Les écoles religieuses ne vous font pas défaut. Là on apprend aux enfants à respecter leurs parents comme on leur apprend à respecter le bien d'autrui. Si vous ne tenez pas à ce que vos enfants possèdent cette science, soit ! mais ne venez pas vous plaindre plus tard de ce qui arrivera. Vous l'aurez bien cherché.

MARTIAL FERRÉ.

Le Chômage des Tisseurs Lyonnais

Certainement nous traversons un moment douloureux, mais à en croire la presse, on dirait que c'est la première fois que cet état de choses se présente et que nous n'avons pas eu 1865-1866 et 1877. En 1882 aussi, le travail pour les tisseurs s'était fortement ralenti en automne, mais on peut dire qu'il n'y a pas eu véritablement crise, grâce à l'arrivée des commissions d'Amérique pour le printemps suivant. Actuellement il n'en est peut-être pas de même. La confiance en notre gouvernement qui manque un peu, beaucoup peut-être (je parle de la confiance et aussi du gouvernement, si l'on veut) et les conditions faites à la fabrique de soieries par l'instabilité de la mode, rendent impossible à nos fabricants toute production pour le placard, cet arrêt se répercute immédiatement sur le travail des métiers. Malheureusement l'Amérique occupée à la liquidation de son crack et à ses élections présidentielles ne se pressera peut-être pas de faire ses demandes de printemps. On parle cependant de quelques commissions données en couleur, mais peu de chose il est vrai. Est-ce à dire que tout soit perdu ?

On sait comment est constituée l'industrie lyonnaise au point de vue de la main-d'œuvre. Autrefois toute la main-d'œuvre était groupée

dans la ville et, quand se sont produites les funestes insurrections de 1832 et 1834, au commencement du règne de Louis-Philippe, il y avait dans Lyon, 60 à 70,000 ouvriers attachés aux métiers de soieries. Aujourd'hui nous ne comptons pas plus de 18,000 métiers à Lyon, quoique l'industrie lyonnaise dans son ensemble, emploie environ 120,000 métiers. Il n'y a donc à Lyon que l'état-major, pour ainsi dire, de la production de la soierie, et ne sont restés dans la ville que les ouvriers plus spécialement producteurs des étoffes de luxe ; les autres occupent les régions qui entourent le Dauphiné jusqu'à l'Ardèche, et plus au nord, les départements de Saône-et-Loire et de la Loire.

Ces 120,000 métiers comprennent 20,000 métiers mécaniques et environ 100,000 métiers à main.

Dans la campagne on fabrique les étoffes à bon marché qui sont faciles à produire. Il ne faut que quatre à six mois à une paysanne pour apprendre à fabriquer un tissu de soie de qualité inférieure.

Dans le Dauphiné sont installées la plupart des usines mécaniques comprenant 20,000 métiers. Un métier mécanique produit environ trois fois autant qu'un métier à main, de sorte que la production de 20,000 métiers mécaniques équivaut à celle de 60,000 métiers à main.

Le mot « ouvriers » pour indiquer les personnes qui actionnent 18.000 métiers à main installés dans Lyon, est un terme impropre ; car, en réalité, il n'y a presque pas d'ouvriers en soierie dans la ville de Lyon. Il faut se servir du mot de chefs d'ateliers ou d'entrepreneurs de main-d'œuvre. Celui qui travaille sur le métier à Lyon est généralement propriétaire du métier. On compte 8.500 ateliers à Lyon ; on voit donc qu'étant donné le chiffre de 18.000 métiers, cela représente 2 métiers et un quart par atelier. C'est donc toute une série de petits patrons, d'entrepreneurs de main-d'œuvre qui exploitent ces ateliers. Sur les 18.000 bras qui sont nécessaires pour mettre ces métiers en mouvement, on compte à Lyon 16 à 17.000 personnes auxquelles appartiennent ces métiers. C'est le mari, c'est la femme, c'est l'enfant qui travaillent.

Il ne reste que 15 à 1.800 ouvriers, salariés véritables, qui sont à la solde de ces petits patrons.

D'après des renseignements que nous avons tout lieu de croire exacts, renseignements tirés de l'observation du mouvement de la Condition des soies de notre ville et de nos grands ateliers de teinture, la réduction du travail ne dépasserait pas 25 à 30 0/0.

Il y aurait donc dans les ateliers de Lyon un métier arrêté sur trois ; le nombre des inoccupés doit être doublé, pour tenir compte du chômage dans les industries préparatoires (dévidage, ourdissage, teinture, etc.). Certainement, c'est la gêne. Mais notre industrie encore une fois a traversé de plus difficiles moments.

Nous persistons donc à croire que les souffrances actuelles ont été beaucoup exagérées : d'abord, par les orateurs attirés des réunions publiques, réunions où vont malheureusement en grand nombre les ouvriers qui cherchent du travail en souhaitant de n'en pas trouver ; ensuite, par la presse, même par la grande

4 Nos confrères de la presse donnaient, ces jours derniers, le nombre de 25.000 métiers à Lyon ; nous savons et nous pouvons affirmer que ce chiffre est très exagéré : 20.000 est le nombre maximum que l'on puisse indiquer.

— 4 —

LA

FÉE DU TRAVAIL

PAR

PAUL DE LASCAUX

Le charpentier était un honnête homme, — comme il a été dit plus haut, — et cette honnêteté poussée jusqu'au scrupule le rendait d'une susceptibilité dangereuse. Lorsqu'il fit part à ses camarades de son union prochaine avec la *Fée du travail*, quelques vieux ouvriers le félicitèrent, mais les jeunes échangeaient des regards malicieux qui ne lui échappèrent pas. Ce ne fut pendant quelques jours que plaisanteries grossières, que propos méchants.

Lorsqu'il annonça que l'union était retardée par la convalescence du père Faujas, un des compagnons, celui qui lui en voulait le plus de ne pas faire le lundi, lui dit d'un ton railleur, appuyé par un sourire gouaillard :

— C'est peut-être une rude chance pour toi, car souvent une chose ajournée permet de réfléchir et de ne pas se jeter en aveugle dans le précipice.

— Que veux-tu dire ? demanda Victor un peu surpris par cette phrase entortillée.

Moi ? rien que ne dise et ne pense tout le monde, répondit le compagnon.

— Tout le monde, reprit Faujas en sentant un frisson le secouer violemment.

Explique-toi, voyons.

Le prétendu de Rosette avait cessé son travail et s'était avancé vers le compagnon pour mieux entendre. Les ouvriers, instinctivement, avaient formé le cercle et gardaient un profond silence.

— Que veux-tu que je te raconte, dit Léonard, c'était le nom du compagnon, comme *Bec-Salé* était son surnom.

— Tu ne me croirais pas. C'est ta nature comme ça de poser pour la sagesse. Eh bien ! tu as trouvé ce que tu voulais, tu vas élever les enfants des autres, c'est du pur saint Vincent de Paul, quoi ! C'est pas des « affranchis » comme nous qui ferions cela, n'est-ce pas, camarades ?

Des rires accueillirent ces paroles et plusieurs voix crièrent : — Pour sûr ! locution familière aux gens du peuple.

— Que diable rabâches-tu là ? dit Victor surpris et irrité de la contenance de ses camarades.

— Rien. J'affirme un fait ; c'est qu'il n'est pas un de nous qui épouserait une fille avec un enfant. Pas assez vertueux pour ça, nous autres. Aussi nous astu assez dédaignés ! car tu as la sobriété du chameau et la chasteté de l'éléphant !

Cette fois les rires furent unanimes et sincères. *Bec-Salé* obtenait un vrai succès, à ce point que des applaudissements éclatèrent.

Victor Faujas sentit comme un voile de sang qui obstruait sa vue ; ses tempes battirent avec violence,

ses poings se fermèrent malgré lui. Mais il se calma tout à coup et après avoir passé la main sur son front pour en chasser une mauvaise pensée ; il dit froidement :

— Allons, camarade, tu perds ton temps et tu ne veux que me faire de la peine. C'est ta vengeance de ce que je n'ai jamais voulu t'accompagner dans tes orgies. Un moment tout à l'heure, j'ai eu l'idée de l'écraser, — et Victor fit quelques pas en avant.

Léonard ne recula pas, il avait tiré son compas à demi de sa poche : un crime eût peut-être été commis sans la modération de Faujas — mais, j'ai compris que ce serait faire croire que j'ajoute foi à tes calomnies.

— Des calomnies, répéta hardiment Léonard. Elle est bonne, celle-là, les amis. Ah ça ! c'est-il vrai ou non, que ta future élève une « gosseline » ? Est-ce que nous ne connaissons pas tous la petite Louise ? Eh bien ! est-ce que tu ne vas pas épouser sa mère... adoptive et l'enfant ? C'est de l'ouvrage *toute faite*, mais ça ne plairait pas à certaines gens, à moi d'abord.

— Ni à moi ! répétèrent plusieurs voix.

— Vous savez bien, dit Victor, qui était devenu très pâle, que cette enfant est une orpheline recueillie par la *Fée du travail*, et élevée par elle !...

— Nous savons, nous savons, répéta Léonard, avec un rire méchant, que nous ne savons rien. Les femmes sont si coquines ! qui sait si cette histoire est bien vraie ?

— Bien vraie ? exclama Victor atterré. Comment on pourrait douter de la vertu de Rosette ? Comment on la ferait passer pour une *fillette-mère* ! Ah ! c'est affreux !

Mais misérable. Et cette fois il s'avança menaçant. Tu sais bien que les voisins ont affirmé que Rosette avait recueilli la fille d'une femme morte dans la maison.

— Les voisins, fit Léonard en haussant les épaules et caressant son compas qu'il avait sorti tout à fait. Il y en a déjà qui sont morts, d'autres qui ont quitté le quartier, si bien que dans quelque temps on ne saura plus ce qu'il y a de réel dans cette touchante histoire.

Victor Faujas fut accablé par cette logique brutale, cependant il allait répliquer, lorsque le patron apparut à l'ouvrage et *Bec-Salé* s'en alla joyeux, se remémorant l'ouvrage et *Bec-Salé* s'en alla joyeux, comme s'il avait accompli une bonne action.

Le misérable s'était vengé.

L'ivrogne avait pris sa revanche.

Le débauché avait triomphé du sage !

La blessure faite au cœur de Faujas était profonde. Le doute n'était pas entré dans son âme ; non, il savait bien que Rosette n'était pas une *fillette-mère*, mais son esprit timoré admettait qu'on pouvait le croire et que dès lors il passerait pour « une dupe ».

La journée s'acheva péniblement et quand l'heure de quitter le chantier arriva, Faujas sortit sans parler à personne, sans rechercher Léonard, comme on s'y attendait.

Il marcha sans avoir conscience de lui-même et se dirigea presque comme un homme ivre, chez Rosette.

(La suite au prochain numéro.)

preste qui s'est livrée, ces jours derniers, à de cabriolantes estimations de l'acuité de la crise actuelle.

Comme remède plus immédiat à cet état de choses, la Chambre de commerce de Lyon fait instances sur instances pour obtenir l'admission temporaire des fils de coton de gros mérinos. Nous souhaitons ardemment qu'on accorde ce bénéfice à notre fabrique de soieries; elle serait dotée par là d'une nouvelle impulsion dans la fabrication des tissus mélangés. Et combien cela vaudrait mieux pour nos tisseurs que les pelletées de terre à remuer aux fortifications.

FRANCK YORRETT.

La Franc-Maçonnerie

ET LA RELIGION

(Suite.)

Le 9 juillet 1876, M. Jules Ferry prononçait, dans la loge la Clémentine Amitié, Orient de Paris, à l'occasion de l'anniversaire de son initiation et de celle du F. Litré, un discours destiné à établir qu'il y a « une affinité intime, secrète, entre la Maçonnerie et le positivisme, » cette forme particulière de l'athéisme contemporain. Et entre autres mérites, qu'il trouvait à la Maçonnerie, il énonçait celui-ci :

« La Maçonnerie a pris résolument position, et elle réagit contre les deux principaux ennemis de la libre pensée moderne, le mysticisme d'une part et la frivolité intellectuelle de l'autre. Le mysticisme, d'abord : c'est pour vous l'ennemi héréditaire, et vous travaillez chaque jour à le détruire... Ce mysticisme qui croit fortifier l'idéal en le matérialisant et qui s'efforce d'asseoir sa domination sur la partie de la société qu'il suppose la plus facile à tromper, sur les femmes d'abord, et il y réussit trop, hélas ! par la faute des maris ; même sur les ouvriers des villes (mais ceux-ci résistent victorieusement, grâce à leur bon sens inné et à leur instinct généreux du progrès) ; de sorte qu'à la science qui grandit, aux associations qui cherchent à verser la lumière, le mysticisme et le théologisme contemporains répondent par l'embrigadement général de la sottise humaine. »

On sait ce qu'il faut entendre par ces mots de mysticisme et de théologisme. Il s'agit évidemment de la religion. Les Maçons eux-mêmes ne craignent pas de s'en expliquer, à l'occasion :

« Maçonnerie et catholicisme s'excluent mutuellement, » dit une publication maçonnique allemande.

« Supposer une maçonnerie chrétienne, dit un autre ouvrage, la Voie de l'Orient, manuel pour les francs-maçons, serait supposer un cercle carré, un carré rond. »

Celui qui a jeté le fameux cri de guerre : Le cléricalisme, voilà l'ennemi, le F. Gambetta, dut tout son pouvoir aux maçons. Dans une loge de la Gironde, le F. Raynal complétait la formule de Gambetta par celle-ci : « La franc-maçonnerie, voilà l'amie. » Et le journal maçonnique, la Chaîne d'Union (juillet 1880) rejetait toute hypocrisie de langage en disant :

« La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtilité pour les besoins de la tribune ; mais ici en loge, disons le hautement, pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un. »

C'est ce qu'osaient dire aussi crûment encore dans la loge de Liège, en 1865, des frères maçons autorisés :

« Seuls les imbéciles parlent et rêvent encore d'un Dieu... Je dirai que le nom de Dieu est un mot vide de sens. Il ne faut pas seulement nous placer au dessus des différentes religions, mais au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque... »

Non, la Maçonnerie n'est pas compatible avec la religion. Et c'est Félix Pyat, — le F. Félix Pyat, de la commune — qui écrivait en mai 1870, dans le Rappel, cette phrase recueillie par le Monde maçonnique : « la Franc-Maçonnerie est l'Eglise de la Révolution. »

Ces déclarations, qu'on pourrait multiplier, nous éloignent un peu de la définition que le Temps donnait de la franc-maçonnerie, ce « moyen de rapprochement pacifique entre un certain nombre d'hommes, » ce « vaste cercle où les causeries, les allocutions, les cérémonies traditionnelles remplacent les cartes et le billard, » cette « institution de bienfaisance, contre laquelle il n'y a pas lieu de se mettre en campagne. » Si j'ouvre le Calendrier maçonnique publié par le Grand-Orient pour l'année 5884, — nous autres profanes nous disons 1884, — je trouve en tête de ce qu'on rend public de la Constitution, les définitions suivantes :

« La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et l'exercice de la bienfaisance. »

« Elle a pour principes la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine. »

« Elle n'exclut personne pour ses croyances. »

Dans le calendrier de 1870, même déclaration au premier paragraphe, mais, au second, une différence d'être notée :

« La Franc-Maçonnerie, y est-il dit, a pour principes l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine... »

Quelques années plus tôt, en 1861, même déclaration de principes, sur « l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et l'amour de l'humanité. »

On y ajoute toutefois que :

« La Franc-Maçonnerie ne s'occupe ni des diverses religions répandues dans le monde, ni des constitutions des Etats, »

Bien plus, on ne parle point de « philosophie » et de « progrès ; » on y déclare simplement, article 1^{er} :

« L'ordre des Francs-Maçons a pour objet la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus... »

La Franc-Maçonnerie a-t-elle donc changé d'objet ? non pas. Mais ses meneurs se sont toujours efforcés de cacher, sous des formules hypocrites, l'action anti-religieuse et anti-sociale de la secte.

Le F. Larousse l'avoue dans son historique de la Maçonnerie :

« Jusque'en 1849, dit-il, on avait eu le bon sens de laisser dans les rituels tout ce qui rappelle certaines idées religieuses que les anciens francs-maçons français avaient prises sans discussion et acceptées toutes faites dans la société où ils vivaient... Mais en 1849, à l'époque où une réaction politique s'opérait au nom de la religion, de la famille et de la propriété, le Grand-Orient de France crut devoir faire oublier son enthousiasme républicain de 1848 et donner des gages au grand parti de l'ordre, que la maçonnerie inquiétait déjà, en insérant dans sa constitution même un symbole rassurant. »

« En 1865, lorsqu'il s'est agi de reviser cette constitution, une partie notable des Maçons français ont demandé la suppression pure et simple de ce symbole (l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme). D'autres, moins nombreux, ont résisté à cette proposition, au nom d'idées intolérantes qui ont trouvé peu d'écho dans les loges ; mais ils ont obtenu la conservation du texte de 1849 en faisant miroiter aux yeux des timides les dangers d'une pareille suppression : la haine du parti clérical, la suspicion des principes religieux de la Maçonnerie, la tranquillité du foyer domestique, etc... La majorité accepta une transaction, qui consistait à respecter le texte de 1849, mais en y ajoutant un correctif qui en ferait disparaître la portée... »

Voilà l'explication des modifications notées dans la rédaction des calendriers du Grand-Orient de 1870 et de 1861 : la conservation de certains « symboles » religieux, par condescendance aux nécessités de tactique, étant une pure hypocrisie.

Dans le Congrès du 12 septembre 1877 ; la profession de foi envers « le Grand Architecte de l'Univers » était rayée des statuts, et la nouvelle formule « la liberté absolue de conscience », remplaçait la formule sur « l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. »

Pour en finir avec les citations, terminons par cette péroraison du discours prononcé, le 14 septembre 1878, « au nom de la maçonnerie universelle, » par le F. Bourliard, délégué des loges belges au banquet du Grand-Orient de France :

S'élevant contre ce qu'il appelait l'abrutissement des prêtres, il s'écriait :

« Levons-nous donc tous ensemble contre cette prétention ; que Rome, que l'ultramontanisme, que l'ignorance, que tout ce qui en dérive succombe, périsse à jamais...! »

Peut-on nier après cela que la Franc-Maçonnerie soit une entreprise contre le catholicisme ?

Peut-on démentir le F. Félix Pyat, qui a si bien nommé cette secte : « l'Eglise de la Révolution. »

NEMO.

(A suivre.)

L'Opinion publique

C'est quelque chose en Belgique, ailleurs peut-être ; en France ce n'est rien, elle n'existe pas, si on entend par là une manière de voir inspirée par le désir du bien général, abstraction faite de tout intérêt personnel.

Les auteurs, les faiseurs de la République, ceux qui l'exploitent et ceux qui aspirent à l'exploiter, ce qu'ils ont ce n'est pas une opinion, c'est un appétit.

Croire comme l'a cru et le croit encore la masse ouvrière, que la République allait ramener l'âge d'or, faire les petits, grands, et les grands, petits, ce n'est point une opinion c'est une illusion saupoudrée d'envie.

Soutenir qu'un régime destructeur est rationnel, et pour l'établir raisonner, raisonner à perte de vue et de raison comme le font tant de bons bourgeois, ce n'est point avoir une opinion, mais s'obstiner dans une aberration.

Les souvenirs d'Athènes et de Rome qui font la jeunesse lettrée républicaine est-ce une opinion ? Non ce n'est qu'un enfantillage, une frasque de l'imagination.

Et cette moitié des citoyens français qui ne vote jamais, a-t-elle une opinion ? Peut-être. Et l'autre moitié qui vote a-t-elle une opinion ? Pas sûr. Elle croit en avoir une, mais ce n'est pas la sienne, c'est l'opinion de ses meneurs et de ses journaux.

S'il y avait en France une opinion publique, mais là une vraie, le régime que nous subissons ne durerait pas vingt-quatre heures.

OZON.

Embarras financiers

Bien que le rapport général sur le budget doive, au dire des officieux, être déposé samedi prochain sur le bureau de la Chambre, on en est encore à chercher le moyen d'établir, sur le papier, un équilibre apparent entre les

recettes et les dépenses. On s'est aperçu, au dernier moment, qu'on n'avait aucune ressource disponible pour assurer la garantie des intérêts aux chemins de fer.

La commission du budget a proposé d'emprunter les sommes nécessaires au fonds d'amortissement des obligations sexennaires, procédé analogue à celui des commerçants qui, menacés de déconfiture, essayent de se sauver en renouvelant les effets souscrits par eux. En sa qualité d'ancien commerçant, le ministre des finances a compris la valeur de cet expédient. Il en proposa un autre. Il s'agit d'affecter au paiement de la garantie d'intérêts les ressources qu'il avait ménagées dans son projet de budget pour la dotation de la caisse des écoles et de celle des chemins vicinaux.

Ces ressources sont constituées par un reliquat de 21 millions provenant de la caisse de la dotation de l'armée, par un reliquat de 7 millions provenant de la Banque de France à l'Etat, enfin par un reliquat de 3 millions des exercices antérieurs. Ce n'est pas la première fois que ces 21 millions de la dotation de l'armée défilent sous nos yeux. Il y a quelques mois on nous les présentait comme une ressource pour la caisse des écoles et des chemins vicinaux, et cela, au moment même où, faute de fonds disponibles on était obligé d'ajourner la loi sur les sous-officiers, une des plus urgentes pour notre organisation militaire. Il semblait pourtant qu'il y eût là une destination toute naturelle pour des fonds provenant de la caisse de la dotation de l'armée. On en jugea autrement, la nécessité ne reconnaît, il est vrai, aucune loi.

Aujourd'hui, ces 21 millions passent des écoles et des chemins vicinaux aux chemins de fer. Mais, s'ils couvrent un déficit d'un côté, ils en créent un de l'autre. La difficulté est seulement déplacée. Pour y parer, M. Tirard propose une émission nouvelle de trente millions de bons sexennaires. Pour s'exprimer en langage intelligible pour tous, il s'agit d'emprunter trente millions qu'il faudra rembourser dans un délai de six années. L'avantage de cette méthode, aux yeux de nos gouvernants, est de dissimuler à la masse des électeurs ce nouveau prélèvement fait sur les ressources de l'avenir.

Il faudra bien, sans doute, en venir un jour à la liquidation finale, mais ce ne seront plus probablement les mêmes ministres qui seront au pouvoir, et si la responsabilité morale les suit au fond de leur retraite, ils la supporteront avec calme. Le but important aura été atteint. Ce but, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, d'équilibrer réellement les recettes et les dépenses de la République, c'est de manœuvrer de façon à faire prolonger l'équivoque sur la véritable situation des finances jusqu'après les élections générales. On remarquera que, sur ce point, aucune dissidence n'existe entre la commission et le ministre. S'il y a dispute, c'est uniquement sur le choix des meilleurs moyens de dissimulation. Est-ce à la broche ou à la casserole que sera accommodé le contribuable ? On n'est pas encore fixé. Il n'y a qu'un point en dehors de toute discussion, c'est qu'il sera mangé.

Le citoyen Brialou et ses huitres

On s'est fort entretenu cette semaine d'un accident dont le citoyen Brialou a été victime.

Le citoyen Brialou, disaient les journaux de samedi dernier, se trouve très malade d'une indigestion d'huitres.

Ça, citoyen Brialou, ce n'est pas bien !

Comment ! vos électeurs se serrent le ventre, et vous, vous prenez des indigestions d'huitres ! Ah non ! ce n'est pas bien du tout !

Vous étiez moins gastronome en 1870, alors que vous vous contentiez du gigot-za l'ail et des charicots au jus que vous offrait modestement l'ami Chépié.

Vous trouvez maintenant ces mets trop au-dessous de vous peut-être, mais ce n'est pas une raison pour vous ingurgiter des huitres jusqu'à n'en plus pouvoir, que diable !

Le chablis de votre amphitryon était-il de mauvaise qualité ou la quantité faisait-elle défaut ? Répondez, citoyen Brialou, et ne demeurez pas dans le mutisme qui caractérise les mollusques que vous avez absorbés.

En vérité, citoyen Brialou, je vous le dis, vos électeurs trouvent que vous étudiez d'une façon singulière le problème de la vie à bon marché.

Vous reprochez à un administrateur de l'ancien régime ce mot qu'il n'a peut-être pas dit : « Si vous n'avez pas de pain, mangez de la brioche », mais vous, vous citoyen Brialou vous prêchez d'exemple, et vous dites : « Si vous n'avez pas de pain mangez des huitres. »

Savez-vous que ce n'est pas pour ça qu'on vous donne 25 francs par jour ?

Citoyen Brialou, je m'étais toujours douté

d'une chose, mais j'en ai aujourd'hui la pleine assurance : vous n'êtes ni plus ni moins qu'un FARCEUR !

Entendez-vous citoyen Brialou, un FARCEUR ! A moins que....

Savez-vous une idée affreuse qui me vient ?

A moins que, tout ce récit ne soit qu'une allégorie !

Mon Dieu, oui, une allégorie ! Le citoyen Brialou n'a peut-être pas mangé d'huitres.

Le citoyen Brialou, tiré de l'obscurité par un caprice du suffrage universel, s'est vu un jour hissé au pinacle où il a été peut-être plus étonné de se trouver que nous de l'y voir. A partir de ce jour-là, le citoyen Brialou s'est pris au sérieux. Mis en goût par le succès d'un discours à la Chambre, il ne s'est plus contenu. Il a parlé, divagué à tort et à travers devant les uns et les autres, et l'ancien canut a perdu dans son rôle de député le bon sens qui caractérise en général les membres de la corporation à laquelle il appartenait.

Voulez-vous maintenant connaître mon idée ?

Les huitres qui ont fait du mal à notre député, ce ne sont pas les innocentes indigènes d'Ostende ou d'Arcachon, ce sont les électeurs qui l'ont envoyé siéger à la Chambre !

BOISVERT.

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du Journal.

Se trouve dans nos Bureaux

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

4 vol. in-8, de VIII-516 pages, priv. . . . 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » P. IX.

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison

MOUTH

Après-demain Lundi
GRANDE MISE EN VENTE

NOUVEAUTÉS D'HIVER

Lainages et Fantaisies haute nouveauté, Costumes, Matinées, Peignoirs, Confections, Redingotes, Jerseys, Paletots, Rotondes, Vêtements de voyage, Pèlerines Souwaroff, Draperies noires et couleurs, Toiles, Blancs, Rideaux, Couvertures, Couvre-Pieds, Tapis, Deuil, Fourrures, Soieries, Châles, Parapluies, Articles de Paris.

CORBEILLES DE MARIAGE

LAINES

A tricoter & au crochet

Pour œuvre de charité, le 1/2 kil. . . . 4 f.
Gris mélangé 5 »
Mérinos et Saxe, écus. 5 »
— toutes nuances. 6 »
Cashemire blanc et noir. 6 »
Anglaise irrétrécissable, écu. 6 »
— couleurs. 7 »
Persan blanc, noir, couleur. 5 »
Mohair — — — — — 7 »

Pèlerines et Fichus, Robes et Manteaux d'enfants

A. ROYANÉ, rue de la Préfecture, 1

AU
Sablier
GRANDE MAISON DE DEUIL
17, rue de la République
en face de la Banque de France
et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour
LYON

Guérison radicale des **HERNIES** hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON et Co, 28, rue Confort, au 2^{me}.
Tous les jours de 1 h. à 4 h.
Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

FER BRAVAIS

Anémie. Pâtes couleurs. Appauvrissement du sang
Dépôt dans la plupart des Pharmacies

Une Fête Religieuse

Tout près des grands centres industriels et dominant les grandes usines de Saint-Chamond se trouve un coquet petit village encadré dans la verdure et qui semble placé là exprès pour reposer la vue fatiguée par la noire fumée de l'industrie houillère et métallurgique. Ce petit village que le touriste amateur du Pilat connaît bien pour l'avoir souvent traversé, se nomme Saint-Martin-en-Coailieux. On aurait sans doute peine à reconnaître dans ce nom bizarre une signification quelconque, et surtout son ancienne étymologie : que ce nom de Saint-Martin lui soit venu du passage du grand thaumaturge des Gaules, ou du transport d'une de ses reliques c'est ce qui est encore à débattre, mais il est certain que depuis un temps immémorial on y invoque ce saint évêque et les mères chrétiennes se font un devoir d'y venir en pèlerinage, vénérer ses reliques et demander la santé pour leurs innocents petits bébés. Quant à la seconde désignation en Coailieux, elle nous donne un exemple des transformations bizarres que peut subir un mot dans la langue du peuple : Nos pères l'appelaient avec raison *Aqualieu*, comme le seul endroit de la contrée où l'on trouva une source un peu abondante dans ce terrain pierreux et desséché ; or, peu à peu ce nom est devenu successivement et comme on peut s'en assurer dans les actes des différentes époques : *Aqualieu, Accalieu, Acalieu, à Coailieu, à Coalieu, en Coalieu* (comme l'écrivit l'Ordo) et enfin en *Coailieux*, comme l'écrivent les registres civils actuels. Quoiqu'il en soit, c'était grande fête, grande animation dans ce petit village, dimanche dernier, sa population, mélange singulier de riches bourgeois et industriels, de pauvre ouvriers et de francs et rudes cultivateurs, s'était réunie en masse autour du bel édifice qui fait maintenant son orgueil, autour de sa jolie église neuve que Mgr le cardinal archevêque venait consacrer. Disons-le à la louange du vénérable curé qui ne s'est pas lassé de frapper à toutes les portes, et aussi à la louange de cette population généreuse, en quelques années, cent vingt mille francs ont été trouvés dans cette paroisse pour élever à Dieu une maison digne de lui.

À la place de la pauvre mesure où se célébraient les offices, on voit aujourd'hui s'élever un bel édifice gothique, aux grandes fenêtres ogivales garnies de verrières aux couleurs éclatantes donnant à l'abside une richesse admirable, et devant sous les feux du soleil les faisceaux de colonnettes qui s'élançant d'un seul jet jusqu'à la voûte, Quoi de plus pittoresque que ce clocher blanc, gracieuse tour gothique qui s'élance vers la nue, se découpant sur le paysage de la montagne, défiant les noirs cheminées, comme pour montrer que la pensée du ciel doit monter plus haut que les préoccupations de la terre, et servir de consolation aux travaux d'ici-bas. Son joyeux carillon envoie des notes légères jusqu'aux habitants de la ville, leur rappelant par ses notes variées le restant de la solennité à laquelle il les convie. Voilà l'œuvre de l'homme de bien qui s'est dévoué pendant trente ans à cette paroisse, voilà l'œuvre des habitants riches et pauvres qui n'ont rien voulu refuser à leur pasteur. Aussi pour récompenser tant de zèle, Mgr avait-il promis depuis deux ans d'honorer cette paroisse de sa visite et de venir consacrer ce bel édifice. Dès huit heures du matin, les cloches annonçaient par un joyeux cantique l'arrivée du prélat, le clocher paroissial semblait fêter ce beau jour et la population tout entière s'était rassemblée devant le grand portail magnifi-

quement décoré pour la circonstance. Il serait trop long de décrire les magnifiques cérémonies qui n'ont pas duré moins de quatre heures et demie et auxquelles la population prêtait une attention mêlée d'une curiosité bien légitime ; un des plus beaux moments fut celui de la procession solennelle dans laquelle on portait en triomphe les reliques des bienheureux martyrs qui devaient reposer dans l'autel sous le corps de leur Dieu. Alors se firent entendre les accords de la Société philarmonique si renommée de Saint-Chamond, qui sollicitée par son président, M. Oriol, avait bien voulu nous prêter son concours, et dont le talent fut remarqué par Mgr lui-même. De fraternelles agapes suivirent, où se trouvaient réunis quarante-huit convives, fabriciens, donateurs, vénérables ecclésiastiques, anciens vicaires, dans une salle décorée avec goût par le long travail de modestes ouvriers. Nous ne pouvons rapporter ici les paroles si touchantes du vénérable curé, remerciant avec effusion et Monseigneur et tous ceux qui avaient contribué à cette belle œuvre, sans oublier ses chers vicaires.

Mais à ce moment Mgr à remercié à son tour de la manière la plus affectueuse le vénérable pasteur de ses travaux incessants, de cette belle église qui est sa seconde œuvre de ce genre dans le diocèse et lui fait entrevoir la meilleure récompense, celle que Dieu lui donnera un jour lorsqu'il se présentera devant lui, disant avec raison : *Seigneur j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où vous résidez dans votre majesté.*

Quelques moments après, Mgr l'archevêque traversait à pied les rues du village, admirant le soin et la bonne volonté des habitants qui avaient parsemé son passage de fraîches décorations de verdure, de guirlandes, d'arcs de triomphe, bénissant cette population si bonne qui se pressait sur ses pas ; détail touchant, à chaque instant le cortège se trouvait arrêté par une foule d'enfants que Mgr voulait bénir et caresser, les uns amenés par leurs mères les autres se présentant d'eux-mêmes, attirés par l'air de bonté de celui qui renouveau ainsi la parole du Bon Maître : *laissez venir à moi les petits enfants.*

UN COAILIEUX.

Saint-Denis de la Croix-Rousse

La paroisse de Saint-Denis célébrait dimanche dernier sa fête patronale et déjà la veille au déclin du jour, le vieux clocher des Augustins avait annoncé le retour du joyeux anniversaire.

Une nombreuse affluente de fidèles, parmi lesquels beaucoup d'hommes, avaient tenu à assister aux offices de ce jour, que rehaussait encore la présence de Monseigneur Dubuis, le sympathique évêque qui ne sait rien refuser aux fraternelles invitations du pasteur de Saint-Denis. Avec non moins d'empressement y avaient répondu aussi plusieurs des anciens vicaires et élèves de l'école cléricale aujourd'hui dans le Sacerdoce ; c'était pour eux une occasion des mieux choisies pour se retrouver en famille avec ceux des paroissiens qu'ils connaissent depuis longtemps. Nous avons vu ce jour-là des mains qui ne s'étaient serrées depuis bien des années peut-être, se donner d'amicales étreintes ; d'anciens camarades jetés dans les chemins les plus divers par les hasards de la vie se retrouvent avec joie et satisfaction. C'est que tous comprenaient

que Saint-Denis avait été pour eux plus qu'une simple résidence de passage, que de son cœur ils avaient emporté un fonds de convictions communes, c'est-à-dire qu'ils fussent prêtres ou gens du monde, tous avaient gardé un même sentiment de foi et de pieuse reconnaissance.

C'était à M. l'abbé Roche lui aussi un des anciens de la grande famille, qu'avait été dévolu l'insigne honneur de célébrer la grand-messe et disons le hautement il l'a fait pour la plus grande gloire de Dieu et celle de son serviteur Saint-Denis. L'audition du chant de la préface qui est majestueux dans sa simplicité nous a laissés sous le coup d'une vive et bien sincère émotion, surtout à ces mots : *« Sic tantam habentes impositam nubem testium curramus per patientiam ad propositum nobis certamen »*. C'était bien là vraiment un moment de céleste béatitude qui nous poussait comme par inspiration à répéter avec la Vierge Marie *« Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. »* Et encore avec un poète :

Moi, penché sur mon livre,
Et pareil à celui qu'un bonheur enivre
Je tremblais, de longs pleurs ruisselaient de mes yeux,
Et comme si Dieu même eût dévoilé les cieux,
Introduit par sa main aux célestes phalanges,
Je sentais tout mon être éclater en louanges,
Et noyé dans des flots d'amour et de clarté,
Je m'abaissais devant l'immensité.

Nous ne dirons rien de la messe chantée en musique par les jeunes gens du Cercle, n'étant pas compétents pour en apprécier l'exécution ; nous constaterons seulement que leur concours n'a pas été moins efficace que celui de la fanfare, dite de Saint-Denis, pour coopérer à l'éclat de la solennité, tant à la messe qu'aux vêpres.

Le soir un brillant salut a terminé une journée si bien remplie à glorifier Dieu. Le spectacle de semblables cérémonies et, du concours généreux des fidèles à y participer, ne peuvent qu'encourager et fortifier les ministres de Dieu à travers les rudes épreuves que nous traversons, et les consoler dans ces temps d'irréligion et de profonde misère.

Nous ne pourrions terminer sans toutefois rappeler aux chers et pieux paroissiens de Saint-Denis de garder toujours un bon et durable souvenir de ces dignes prêtres qui les ont ou baptisés ou instruits des vérités de notre religion. Ce sont eux qui les ont initiés à cette vie morale qui occupe une si grande place dans l'existence de l'homme.

« Mementote preceptorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei, quorum intuitus exitum conversationis imitamihi fidei. » JEAN LOUIS.

VARIÉTÉS

(Voir les nos 252-258).

Ancienne Église paroissiale et Commanderie de Saint-Georges, à Lyon.

Comme sculpture moderne, on peut remarquer la chaire en pierre blanche, autour de

laquelle se trouvent les statuette des quatre évangélistes. L'abat-voix en bois sculpté, en forme de pyramide est surmonté d'un ange sonnant de la trompette. On peut encore remarquer les piliers à colonnettes qui supportent les voûtes de cette église, des balustrades à jour et des nervures d'un ferme profil, etc.

On a placé au mois d'avril 1873, dans la nef sud, un groupe représentant la mère des douleurs tenant sur ses genoux le corps inanimé de son divin fils. Cette œuvre d'art, est due à la générosité d'un modeste donateur qui n'a pas voulu faire connaître son nom. Dans le fond de la même nef, près de la porte d'entrée, se trouve un monument élevé à la mémoire de M^{me} Yetta Genin-Rey, bienfaitrice des pauvres de cette paroisse. Au sommet est le portrait de cette pieuse dame, dans le bas est un vieillard, d'un côté et de l'autre une pauvre femme qui se soutient sur une béquille ; entre eux se trouve un jeune enfant assis, qui montre du doigt cette inscription placée au-dessus : *A sa douce et sainte mémoire, les pauvres, les petits, les faibles.* Dans le fond de la nef nord se trouvent les Fonts Baptismaux. Au-dessus de la grande porte est un riche tambour formant tribune, qui a été construit avec beaucoup de soin par M. Froget, menuisier, sur lequel les orgues ont trouvé une place convenable.

La façade de l'église Saint-Georges est digne de remarque par ses ornements de sculpture et ses statues qui produisent un très bel effet. On voit sur le tympan de la porte principale la statue équestre de Saint-Georges terrassant le dragon. Ce chef-d'œuvre fait honneur au talent de M. Dufraigne. Dans les niches du portail se trouvent les statues de saint Pierre et de saint Jean l'évangéliste, par le même artiste. La statue de la Vierge mère, assise au milieu des anges, les ornements innombrables qui décorent les sveltes tourelles, la galerie et le pignon, sont dûs à MM. Cony et Comparat, ainsi que la belle bordure de chardons sculptée autour de la porte principale, etc. La longueur de cette église est de 46 mètres, et la largeur des trois nefs, de 18 mètres 50 centimètres ; sa largeur prise aux transepts est de 25 mètres 90 centimètres ; et sa hauteur prise au niveau du quai jusqu'à la croix qui est au sommet de la flèche, de près de 67 mètres. Elle est la plus haute de tous les édifices de Lyon.

E. R.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, IMPRINT AINÉ, RUE CENTIL, 4.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

LA MAISON DE FRANCE

Par AMÉDÉE DE GÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Par LOUIS D'ESTAMPES et CLAUDIO JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclique de S. S. au Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.

MAGASIN DE CHAUSSURES

EN TOUS GENRES

Pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

M^{me} BARIAN-PEYTEL

11, rue Terme, Lyon

On fait les Réparations

AVIS

Un jeune homme digne du plus haut intérêt de la part du clergé et des catholiques, porteur des meilleures références, ayant déjà enseigné avec succès, attaché au cabinet de préfet jusqu'aux décrets du 29 mars, journaliste, conférencier et publiciste en ses moments, sollicite quelques leçons ou un préceptorat, de préférence externe, de tout jeunes enfants, pour tout le temps de ses études en théologie et en droit canonique, auxquelles il va se livrer près de nos facultés catholiques.

S'adresser aux bureaux de notre Journal.

POUR AUGMENTER

CONSIDÉRABLEMENT LEUR REVENU

Les porteurs de Rentes, Actions, Obligations de Chemins de fer, Obligations du Crédit Foncier, Ville de Paris et Départements, doivent prendre connaissance de la Circulaire adressée gratuitement sur demande,

par EDOUARD BLEE

Directeur de LA BOURSE

(14^e ANNÉE) 47, rue Le Peletier, à PARIS

DU

SENTIMENT RELIGIEUX

DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix : UN franc

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

UN AN (à partir du 1^{er} janvier)

PARIS, 14 fr. ; DÉPARTEMENTS, 16 fr. ; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES

PARIS, 20 fr. ; DÉPARTEMENTS, 22 fr. ; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRAVE, rue Soufflot, 15.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Sœur

34, rue Centrale. et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80 LYON

Mise en vente d'un choix CONSIDÉRABLE de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. Bonnets grecs et Articles fantaisie en tous genres. RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

CHAPEAUX feutre en toutes formes des meilleures fabriques de France. 10,000 3,60

PRIX UNIQUE

Tribune du Travail

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau : rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.

Pour Femmes, de 2 h. à 4 h. jeudi excepté.

ON DEMANDE

Une ouvrière pour la lingerie fini (trousseaux et costume d'enfants). M^{lle} Janthial, 47, passage de l'Argue.

Une ouvrière et une apprentie pour la lingerie (fini), montée des Carmélites, 20, au deuxième.

Pour maison bourgeoise à la campagne, un bon jardinier célibataire, sachant conduire. 323.

DEMANDE DE PLACES

Un bon jardinier cultivateur, 36 ans, marié, excellentes références, demande une place dans maison bourgeois sérieuse. 736.

Un jeune homme, 27 ans, sérieux et bon comptable, pouvant fournir les meilleurs renseignements, demande une place. 739.

Un jeune homme 18 ans, belle plume, intelligent, exempt du service militaire, désirerait trouver place dans maison de commerce où il y ait de l'avenir. 440.

Un jeune homme de 15 ans, intelligent, bonne écriture, demande une place dans maison de commerce. 778.

Une demoiselle bien au courant du commerce et de la vente demande un emploi. Bonnes références.

Un jeune homme de 28 ans, références de premier ordre, ayant fait ses classes de latin et de français, demande emploi dans maison de commerce. 660.

On trouve dans nos Bureaux :

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célestes.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire ; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

ŒUVRES POÉTIQUES DE G^{lle} RICHARD-MEYNIS

DRAME RELIGIEUX, PASTORALE, PIÈCES DIVERSES

A l'usage surtout des collèges et pensionnats

Brochure vendue au profit des Écoles Catholiques de Saint-Irénée.

Dépôt au Bureau de L'ECLAIR, rue Mulet, 8